

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 12/11/2018 à 15h03 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SCPV SOYONS LES FREYDIERES (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : HAMEAU LES FREYDIERES - SOYONS (HABITATION BOUIT PIERRE ROBINE
CUISINE)

Code point de surveillance : 0000001788 Code installation : 001359

Numéro de prélèvement : 00700158263

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

*Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr*



vendredi 23 novembre 2018

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires
BARATHON
Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité			
Mesures de terrain			Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL								
Température de l'eau	16,4	°C						25
MINERALISATION								
Conductivité à 25°C	469	µS/cm					200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION								
Chlore libre	0,27	mg(Cl ₂)/L						
Chlore total	0,30	mg(Cl ₂)/L						

			Limites de qualité		Références de qualité			
Analyse laboratoire			Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS								
Chlorure de vinyl monomère	0,304	µg/L				0,5		